

# Quitter (évacuation)

Les autorités peuvent vous demander d'évacuer votre domicile pour assurer votre sécurité.

Si vous devez quitter votre domicile :

- Apportez votre **trousse d'urgence** et vos médicaments;
- Ne vous chargez pas trop, car vous pourriez avoir à marcher;
- Soyez attentif et respectez les consignes émises par les autorités;
- Quittez rapidement;
- Mettez vos animaux domestiques en sécurité, trouvez un lieu pour les accueillir ou emmenez-les avec vous. Sachez que **seuls les animaux d'assistance sont admis dans les centres d'hébergement d'urgence**, sous certaines conditions.

Si possible :

- Verrouillez les portes de votre domicile;
- Indiquez aux services de secours que vous n'êtes plus à l'intérieur de votre domicile en apposant sur votre porte d'entrée principale un gros X avec un ruban rouge ou réfléchissant à la lumière ou posez un morceau de tissu de couleur vive sur la poignée;
- Sortez vos ordures.

Si on vous le demande :

- Coupez l'eau et l'électricité;
- Coupez le gaz uniquement si on l'exige, puisque seule la compagnie peut le rétablir, ce qui peut prendre un certain temps.

**Attendez une confirmation des autorités avant de réintégrer votre domicile.**